

Beauvais, le 7 juillet 2009

Le secrétaire départemental

A

Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de
l’OISE

Objet : Réaménagement du site de Compiègne

Suite à la communication des plans et à la présentation du projet de réinstallation du site de Compiègne, faites aux agents le jeudi 02 juillet 2009, la section FO DGFIP 60 souhaite porter à votre à votre connaissance les observations suivantes :

- Contrairement aux propos tenus lors de notre entretien du 24 juin 2009, nous notons la présence de nombreuses marguerites (travail par 4) dans les services SIP, SIE, conservation des hypothèques et CDIF, générant des conditions de travail difficiles pour les agents (bruits persistant...).
- Nous sollicitons la matérialisation des locaux devant recevoir les imprimantes dans chaque service, matériel qui impactera à la baisse la surface utile par agent et générera d’importantes nuisances sonores.
- Nous notons l’absence de mention de la superficie des bureaux des hypothèques, de l’enregistrement, des caisses « enregistrement + SIP », ainsi que l’absence de matérialisation du nombre de bureaux à l’enregistrement et aux caisses
- Nous demandons la possibilité, pour chaque agent, de pouvoir continuer à circuler dans les services de la DGFIP, permettant ainsi le décroisement des services entre eux. Afin de maintenir la sécurité du bâtiment, nous demandons la mise en place de digicodes à l’entrée des services en lieu et place des cartes, ou un badge pour l’immeuble.
- Nous souhaitons que l’accueil au niveau des caisses soit sécurisé par des vitres de sécurité allant jusqu’au plafond, avec hublot permettant de communiquer (par comparaison avec la vitre actuelle du SIE NORD de Compiègne).
- Nous nous interrogeons sur le déplacement du Service Impôts Entreprise de Compiègne Nord en lieu et place du cadastre, des bureaux des géomètres, des vérificateurs et des hypothèques, du fait que les deux SIE ne vont plus fusionner. Nous nous interrogeons également de la matérialisation de la Caisse près d’une porte de entrée/sortie pour le SIE NORD, par comparaison avec le SIE Sud dont la sortie vers l’extérieur est impossible pour l’usager.
- Concernant les bureaux de réception du public, FO DGFIP s’interroge sur l’absence de porte de communication entre les box afin de préserver la confidentialité et atténuer le bruit.

- Nous nous interrogeons sur la superficie de certains bureaux, notamment le service SIP contentieux (14 m² pour 2 bureaux matérialisés soit 7 m² par agent), ou le service ICE (16 m² pour 2 agents par bureau). Ces chiffres sont en dessous des normes en vigueur (ou au mieux dans la marge très basse de ces normes).
- Nous souhaitons que le médecin de prévention et l'inspecteur hygiène et sécurité soient associés en amont sur ce projet, afin d'apporter un œil d'expert.
- Nous nous interrogeons sur le positionnement de l'espace courrier « rez de jardin » lors des grosses échéances :
 - Où s'effectuera la livraison par la poste ? Par la porte à proximité de l'entrée du SIE Nord ? Si oui, qu'en est-il de la sécurité de la caisse de ce service ?
 - Comment s'effectuera l'ouverture du courrier lors des grosses échéances ? Se fera-t-elle dans la salle de réunion située à l'étage ? Si oui qui acheminera le courrier à l'étage ?
- Nous souhaitons que le mobilier inadapté soit recensé dans les différents services afin de prévoir son remplacement.
- Nous souhaitons que la réfection du parking soit réalisée en même temps que les travaux du site de Compiègne..
- Nous nous interrogeons enfin sur la zone cafétéria :
 - Placée à proximité du service impôts entreprise (incidence quand aux flux des agents, des professionnels et donc de la sécurité).
 - Sur sa superficie d'environ 101 m², alors qu'elle devra recevoir un nombre accru d'agents.
 - Et enfin sur l'absence de coin repas, pour les agents désireux de ne pas fréquenter la cafétéria.

Le secrétaire départemental

Olivier VALEYRIE